

Les employeurs au service des Activités Sociales ?

Faut-il sauver le soldat CCAS ?

Vos employeurs vous ont ou vont vous envoyer (sur votre mail professionnel) un sondage concernant les activités sociales de la part de la CCAS.

La chose est assez surprenante et assez révélatrice de la situation actuelle des Activités Sociales des IEG... On peut s'interroger si cela s'apparente à une opération de sauvetage ou à une prise en main des Activités Sociales par les employeurs.

Faudrait-il sauver le soldat CCAS? On dirait bien que oui et cela est malheureusement tout à fait compréhensible.

En 2023 la Cour des comptes a révélé que seulement 15 % des bénéficiaires se sont approprié les vacances adultes, et ce chiffre est ramené à 12 % pour les séjours jeunes.

FO Énergie dénonce depuis plusieurs années la gestion catastrophique de la CCAS qui est responsable de cette situation et qui a pour conséquence que les personnels des IEG ne bénéficient pas du salaire différé que représentent les Activités Sociales.

Une des causes principales porte sur le fait que plus de 70 % du budget (sur une dotation pour 2024 à 401338215 €) est englouti dans les frais de gestion et de fonctionnement des Activités Sociales. Il ne reste donc pas grand-chose à redistribuer aux agents...

Concernant ce sondage, on ne peut pas dire que le timing soit idéal, un mail envoyé sur les boîtes professionnelles pendant les vacances d'été...

Afin de faire gagner du temps à la CCAS et aux employeurs, nous leur transmettons le résultat du sondage que nous avons réalisé en 2021, celui-ci est assez révélateur et malheureusement toujours d'actualité à la vue de la situation actuelle.

